

Diplôme Universitaire de Comptabilité et Gestion (DUCG) - Parcours 2 ans (2023-2025)

REFERENCE : 13PB334L

Apprentissage CFA du SUP (contrats privés)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Années universitaires 2023/2024 et 2024/2025

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>IUT Dijon-Auxerre</p> <p>Responsable pédagogique Ismaïl LAHLOU ismail.lahlou@u-bourgogne.fr</p>	<p>Chargée de gestion de formation Laurence RIGAUD / Tél : 06 61 37 97 75</p> <p>Chargée d'ingénierie de formation Fiona BOUROGA / Tél : 03.80.39.55.28</p> <p>Adresse de contact formation.continue-iut.dijonauxerre@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

C'est à la suite de la réforme des diplômes de l'expertise comptable que le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) a été créé. Le Département Gestion des Entreprises et des Administrations de l'IUT de Dijon propose une formation à caractère comptable et financier en alternance. Cette formation se déroule en seulement trois ans, dont deux sous contrat en alternance, pour l'obtention, à terme, du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (niveau licence).

Le DUCG a pour objectif de préparer aux unités d'enseignement (UE) de l'examen national du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG).

Il s'inscrit dans le schéma LMD et son obtention permet de valider un niveau Licence. Il est la principale voie d'accès aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes, et aussi à certains postes de cadres dans le domaine de la gestion.

PUBLIC

Public âgé de maximum 30 ans (29 ans révolus).

L'âge maximum peut être porté à 35 ans (34 ans révolus) dans les cas suivants :

- apprenti qui souhaite signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ;
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire.

Il n'y a pas d'âge limite dans les cas suivants :

- travailleur reconnu handicapé ;
- création ou repris d'une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme ;
- personne inscrite en tant que sportif de haut niveau.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

PRE-REQUIS

Formation ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, ou 2ème année de licence ou de DCG ou d'autres diplômes admis en équivalence).

Accès au DUCG via la formation par alternance et la formation continue.

FORMATEURS

La formation est dispensée par des professionnels ou des enseignant-chercheur dans les domaines du droit, droit social, droit fiscal, économie, finance d'entreprise, management, comptabilité, contrôle de gestion.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La préparation aux UE du DCG est dispensée dans le cadre des formations offertes par le département GEA de l'IUT de Dijon-Auxerre.

La formation se déroule sur deux années de septembre à août en alternant un temps en entreprise et un temps en formation académique. Elle permet aux candidats de l'apprentissage et de la formation continue de préparer 4 épreuves du DCG par an.

La formation théorique représente 875 heures d'enseignements sur deux années de formation.

Les heures d'examen du DCG et les révisions du DCG ne sont pas comprises dans ce temps de formation.

Lieu de la formation : IUT de DIJON.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours magistraux, Travaux dirigés, Études de cas, Exposés.

MOYENS TECHNIQUES

Les enseignements se déroulent dans des salles de cours, salles informatiques.

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Dépôts des candidatures sur le site de l'IUT via Ecandidateur : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView>

Les procédures de sélection sont de nature pédagogique (commission pédagogique) ; celles de recrutement sont propres aux employeurs.

Les admissions sont effectives à la condition de la signature, avec une entreprise, d'un contrat d'apprentissage et dans la limite de la capacité d'accueil de la formation.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Le contrôle des connaissances s'effectue dans chaque UE par un contrôle continu écrit ou oral, accompagné d'un examen terminal écrit.

Le diplôme universitaire est délivré aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement sous réserve qu'aucune moyenne d'UE ne soit inférieure à 6 sur 20.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

Le DUCG a pour objectif de préparer aux UE de l'examen national du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG).

Métiers visés :

- Collaborateur
- Expert-comptable en cabinet comptable
- Cadre comptable et financier dans des entreprises industrielles ou commerciales des administrations ou des banques
- Contrôleur de gestion
- Auditeur comptable et financier
- Réviseur

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://sefca.u-bourgogne.fr>

<https://iutdijon.u-bourgogne.fr/www/formations/du/ducg.html>

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr